

Commune de Fabas : Bulletin d'information N°1

Fabasiennes, Fabassiens bonjour,

Tout d'abord, au nom du Conseil Municipal, nous espérons que tout se passe bien pour vous et vos proches en cette période de crise sanitaire et de températures estivales élevées et que chacun d'entre vous peut profiter un peu de cette période de vacances malgré ce contexte particulier.

Après vous avoir doté fin Mai d'un masque lavable et réutilisable, nous avons décidé de vous offrir un masque supplémentaire lavable et réutilisable (20 fois) à la vue de la période incertaine qui se prépare pour les semaines et mois à venir. Nous profitons de l'occasion pour vous remettre (voir partie ci-dessous à détacher et à nous retourner si vous le souhaitez) une fiche de renseignements « Télé - Alerte Commune de Fabas ».

Depuis notre début de mandature officielle le 23 Mai dernier, et comme cela avait été annoncé lors de la réunion publique et dans notre profession de foi, nous avons le plaisir de vous proposer de nouveaux canaux de communication avec un site Internet : <http://mairie-fabas.fr> et une page Facebook @commune.fabas09 pour vous informer des « news fabassiennes » et partager des sujets. Vous y trouverez, entre autres, les plans du chantier « sécurisation-embellissements » du village que nous avons fini de valider et dont les travaux commenceront le 31 août, pour 6 semaines, ainsi que ceux des futures réimplantations des tris collectifs des ordures ménagères de la commune.

Autres informations :

- le toit de l'école de Fabas sera refait à neuf à compter du 17 août et les écoliers pourront retrouver leur grande salle de classe fermée depuis septembre 2019.

- les Fêtes de Fabas qui devaient se dérouler du 21 au 23 Août avec un programme alléchant concocté par l'association « Les Amis des Fêtes » sont malheureusement annulées à notre grand regret. Bien évidemment, nous aspirons tous à un besoin de liberté pour se rencontrer, voir les amis, la famille, vivre des moments de convivialité, faire la fête... mais il faut se rendre à l'évidence : Le Virus continue de circuler, de se diffuser dans certains territoires proches. Il faut donc continuer de rester vigilants, être prudents, respecter les gestes barrière et les distanciations physiques. Rendez-vous est donné pour de belles et grandes fêtes en Août 2021 !

Nous nous retrouverons pour un prochain Bulletin Municipal sur le site officiel de la Mairie.

Dans l'attente et plaisir de vous retrouver, prenez soin de vous et de vos proches !

Bien à vous,

Le Maire

Jean -Pierre Saint-Germes

FICHE DE RENSEIGNEMENT TELE-ALERTE DE LA COMMUNE DE FABAS

UN SERVICE DE TELE-ALERTE POUR LES FABASSIENS

En quoi consiste le service de télé-alerte ?

La commune de FABAS vous contacte et vous informe en temps réel, lors d'une situation d'alerte déclenchée par une institution sur le territoire.

Exemples : vigilance météo, inondation, feux de forêt, tremblement de terre, pollutions, potabilité de l'eau, alerte exceptionnelle, travaux et opérations de voirie. Dans ces cas, vous serez informé par SMS et/ ou courriel.

Comment accéder à ma fiche d'inscription personnelle, la modifier ou demander sa suppression ?

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à la Mairie de FABAS:

Par courrier : Le village, 09230 FABAS.

Par courriel : commune-de-fabas@orange.fr. Vous pouvez également nous contacter via le formulaire de contact :

<http://mairie-fabas.fr/la-mairie/>

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

ADRESSES utiles : Comment nous joindre ? Qui joindre ?

Par courrier : Mairie de Fabas – Le village – 09230 FABAS

Par téléphone : MAIRIE - 05.61.96.40.78

Par courriel : commune-de-fabas@orange.fr

Site internet : <http://mairie-fabas.fr/>

Site Facebook : @commune.fabas09

Heures ouvertures public Secrétariat Mairie : le Mardi (14h->16h) et Vendredi (11h->12h)

Ci-après, la liste des membres du Conseil Municipal avec leurs délégations (nb : à retrouver sur le site) et leur mission de référent de proximité.

SAINT-GERMES Jean-Pierre : Maire (port : 06.81.09.56.83 / mail : saint-germes@mairie-fabas.fr)

Référent quartier : Peyres / Baloussères / Pont de Massot

LAURENT Olivier : 1^{er} Adjoint (06.19.55.13.18) : Référent quartier : Poudelay / Verrerie / La Chalaguère

CAPBLANQUET Philippe : 2^{ième} Adjoint (06.83.95.63.00) : Référent quartier (avec Bernard SEILLE) :

Brie/Sours/La Ruère / Doumengette / Couloumat / Bardas / Saurine / Rieuclas / Peyre / Sabine)

BERGES Jean-Daniel : 3^{ième} Adjoint (06.77.90.44.71) : Référent quartier (avec Sabine MORERE) : Losse, Cassine-Lasquères, Potier, Poujac, Laspérines, Bernès, Laffite, Ruffé)

BACQUIE Fabienne : Référente quartier : Village Fabas

ESTAQUE Michel : Référent quartier : Fabas Route de St-Girons/Cazères, Bordeneuve, Maribaut, Tané d'en bas/route inférieure)

MANAU Sandrine : Référente quartier : Bidoune , Malagne

MORERE Sabine : Référente quartier (voir avec Jean-Daniel BERGES)

RAYMOND Michel : Référent quartier : Tané d'en haut/route supérieure

SANTANAC Loïs : Référent quartier : Bardaou

SEILLE Bernard : Référent quartier (voir avec Philippe CAPBLANQUET)

Agence POSTALE : Ouverture du Lundi au Vendredi de 09h30 à 11h30

Médiathèque/Bibliothèque : Mardi 15h/19h – Mercredi 14h30/18h30 – Vendredi 15h/18h - Samedi 11h30/13h et 14h/17h30

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU SERVICE DE TÉLÉ-ALERTE DE LA COMMUNE DE FABAS

NOM : PRENOM :

Adresse (domicile) :

Code postal : Ville :

SOUHAITE ÊTRE ALERTE PAR LA COMMUNE (*plusieurs choix possibles*)

PAR MAIL :

PAR SMS :

Tél mobile 1 : :

Tél mobile 2 :

Courriel : @

Formulaire à retourner à : « Inscription Télé-alerte. » Mairie. Le village, 09230 FABAS.

Signature :

Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le signataire dispose du droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations le concernant, droit qu'il peut exercer à tout moment par courrier : Le village, 09230 FABAS.

Par courriel : commune-de-fabas@orange.fr Vous pouvez également nous contacter via le formulaire de contact : <http://mairie-fabas.fr/la-mairie/>